

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ARMANCOURT
SEANCE DU 27 AOUT 2019**

Nombre de Membres :

- Date de convocation : 20/08/2019
- Date d'affichage : 20/08/2019

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-sept août, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BERTRAND, Maire.

Etaient présents : Serge ALLAIRE, Eric BERTRAND, Bernadette BLANCHARD, Sylvain CARDON, Brigitte CUGNET-WATTELET, Gérard HEMERYCK, Ludovic LAME, Christian LECLERE, Jean-Claude LESUEUR et Hervé MORVAN.

Etaient absents : Ludovic DUHENNOIS qui a donné pouvoir à Ludovic LAME, Daniel LORGNET qui a donné pouvoir à Hervé MORVAN, Céline BERLEMONT, Isabelle DURUSSEL, et Emilie MAUCLET.

Monsieur Ludovic LAME a été nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION 2019/35 : CREATION D'UNE COMMISSION URBANISME (Rapporteur : Eric BERTRAND)

Avec la création du lotissement rue de la Basse-Côte, les documents d'urbanisme vont être beaucoup plus importants. C'est pourquoi, il est proposé de créer une nouvelle commission urbanisme qui puisse suivre de près tous les dossiers qui arriveront en mairie. La commission donnera un avis et le quorum n'est pas nécessaire pour la tenue de cette commission.

Monsieur Sylvain CARDON n'est pas encore arrivé, il ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Eric BERTRAND,
Vu l'avis favorable du Bureau,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission urbanisme constituée de Madame Bernadette BLANCHARD, Monsieur Jean-Claude LESUEUR, Madame Brigitte CUGNET-WATTELET, Monsieur Hervé MORVAN, Monsieur Serge ALLAIRE, Monsieur Ludovic LAME, Monsieur Gérard HEMERYCK et Monsieur Eric BERTRAND.

DELIBERATION 2019/36 : CONTRAT PEC AGENT POLYVALENT SCOLAIRE ET MAIRIE (Rapporteur : Bernadette BLANCHARD)

Monsieur Sylvain CARDON est arrivé, il participe donc à ce vote et au Conseil.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a envisagé de prendre un salarié en Contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) pour la surveillance de la cantine, de la garderie et le secrétariat de mairie pour 20 heures par semaine.

Il est donc envisagé la poursuite d'un PEC pour un temps d'emploi de 20 heures par semaine pendant une période de 12 mois minimum rémunéré au SMIC c'est-à-dire à 10,03€ de l'heure. Le contrat débiterait le 02 septembre 2019.

L'aide apportée par l'Etat est de l'ordre de 55% du salaire brut. Et une partie des charges patronales sont exonérées. Ainsi, le détail s'établit comme suit à ce jour :

Coût pour la commune	Pour 20h par semaine
Salaire brut par mois	869,30€
Charge patronales par mois	89,25€
Remboursement de l'Etat par mois	478,12€

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame Bernadette BLANCHARD,
Vu l'avis favorable du Bureau,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ la création d'un Contrat Parcours Emploi Compétence basé sur le SMIC horaire à 10,03€ pour un temps d'emploi de 20 heures par semaine qui débutera le 02 septembre 2019 pour une durée de 12 mois.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à cette affaire, notamment la convention et de procéder au recrutement d'une personne par ce contrat.

DELIBERATION 2019/37 : CONTRAT PEC AGENT POLYVALENT SERVICE TECHNIQUE (Rapporteur : Hervé MORVAN)

Monsieur KOPINSKI Vincent ayant souhaité arrêter son contrat Parcours Emploi Compétence, il manque une personne au service technique.

En effet, Monsieur DEVERT étant actuellement en mi-temps thérapeutique, il n'est présent que le matin. Une aide lui est indispensable.

Nous avons actuellement Monsieur FERRET Noël qui est mis à notre disposition par le GIPE et il est proposé de le prendre en contrat PEC.

L'aide apportée par l'Etat est de l'ordre de 55% (environ) du salaire brut. Et une partie des charges patronales sont exonérées. Ainsi, le détail s'établit comme suit à ce jour :

Coût pour la commune	Pour 20h par semaine
Salaire brut par mois	869,30€
Charge patronales par mois	89,25€
Remboursement de l'Etat par mois	478,12€

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Hervé MORVAN,
Vu l'avis favorable du Bureau,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de débiter un contrat PEC avec Monsieur FERRET à partir du 2 septembre 2019 pour un temps d'emploi de 20h00 par semaine.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à cette affaire, notamment la convention et de procéder au recrutement d'une personne par ce contrat.

DELIBERATION 2019/38 : MODIFICATION DES PRIX POUR LE PAIEMENT DES REPAS PAR LES PROFESSEURS DE L'ECOLE (Rapporteur : Brigitte CUGNET-WATTELET)

Les professeurs des écoles en poste à l'école Albert Evely bénéficient actuellement des repas de la cantine. Nous avons changé de fournisseur en septembre 2018, qui est désormais LA SAGERE.

Il est proposé de leur faire payer le repas au prix du fournisseur soit actuellement le repas primaire à 2€45 TTC. Si une variation du prix de repas est imposée par le fournisseur, celle-ci sera répercutée sur le repas facturé aux professeurs.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame Brigitte CUGNET-WATTELET,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la prise de repas de la cantine par les professeurs des écoles au prix du repas primaire toute taxe comprise payé par la collectivité au moment de la commande de repas.

PRECISE que si le coût du repas varie par le prestataire il sera répercuté sur le prix facturé aux professeurs des écoles de manière immédiate.

AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

DELIBERATION 2019/39 : ABANDON DE PARCELLES AU PROFIT DE LA COMMUNE DES TROTTOIRS RUE DES VIGNES BLANCHES (Rapporteur : Hervé MORVAN)

En 2014, la commune a décidé de lancer des travaux d'eaux pluviales et de réfection de trottoirs rue des Vignes Blanches. Or il s'avère que la commune n'était pas propriétaire de l'ensemble des trottoirs. Une procédure de division de parcelles puis d'acquisition était nécessaire. Ainsi en 2015, les divisions de parcelles ont été réalisées par le cabinet de géomètre AET par Monsieur RICHARD. Dans la même année, les propriétaires ont signé des abandons de parcelle au profit de la commune à titre gratuit. Cette dernière procédure n'est pas close aujourd'hui. Une délibération doit entériner les abandons de parcelles.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Hervé MORVAN,
Vu l'avis favorable du Bureau,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE les abandons des parcelles ci-dessous signées par les propriétaires cités :

parcelle	propriétaire
A1272 A1273 A1276	Monsieur et Madame VIRLOUVET 548 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1229 A0924	Madame MAUREIN 547 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1231	Monsieur et Madame PICARD 505 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1280 A1277	Monsieur Robert DUCHEMIN Madame DUCHEMIN Marie Monsieur DUCHEMIN Alain Madame DUCHEMIN Laurence Madame DUCHEMIN Monique 522 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1233	Monsieur MIHAJLOVIC Dragan et Madame DURDEVIC Zorica 483 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1282 A1283	Monsieur Thibault JOINVILLE 490 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1235	Monsieur et Madame MORGADO Bruno 549 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1286 A1287	Monsieur et Madame Daniel JEANNIOT 432 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1289	Monsieur DELAPORTE et Madame MITELETTE 416 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1290	Monsieur DEVALLOIS Jean 161 rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET
A1292	Madame KULUNDZIC Radmila 342 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT Monsieur KULUNDZIC Jordan Monsieur KULUNDZIC Golub Monsieur KULUNDZIC Zoran Monsieur KULUNDZIC Radoslav
A1252 A1249	Monsieur Ludovic et Madame Sandrine DUHENNOIS 389 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1254	Madame BRUNET Sylvie 10 rue Saint Nicolas 60680 JONQUIERES Madame JUMELIN Jeanine 11 rue des Jonquilles 60680 JONQUIERES
A1255	Monsieur DEMAYE Michel 17 rue Saint Remy 60190 CERNOY

A1305	
A1307	Monsieur et Madame GARDIER Julien 298 rue des Vignes Blanches 60880
A1309	ARMANCOURT
A1303	Monsieur et Madame Ludovic SARRAZIN rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1257	Monsieur DEVALLOIS Jean 161 rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET
A1260	Monsieur et Madame Serge LEMAIRE 261 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1264	
A1261	Monsieur et Madame VALLEE rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1301	Monsieur Joel FRANCOIS 232 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT Madame Aurore FRANCOIS 7 sur Chanteloup 77123 LE VAUDOUE
A1265	Monsieur LEBEL Bernard 223 rue de la Vallée 60880 JAUX
A1269	
A1267	Monsieur et Madame WATTELET Claude 300 rue des Matinnoix 60880 ARMANCOURT
A1299	Monsieur et Madame SABON 214 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1241	SCI FCS: Madame ALLAIRE et Monsieur ALLAIRE 157 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1243	Monsieur ALLAIRE
A1297	Madame Michèle VELIUS 152 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1295	Madame DUTILLOY Ingrid 62 rue de l'Ermitage 60190 ESTREES SAINT DENIS
A1245	Monsieur CORNELIS et Madame FENAILLE 107 rue des Vignes Blanches 60880
A1248	ARMANCOURT
A1310	Monsieur et Madame JOSSE Jean-Claude 48 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1312	Madame LAMOUCHE et Monsieur HOEDT 96 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
	Monsieur et Madame André et Raymonde LAMOUCHE 82 rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT
A1314	Monsieur Olivier LAMOUCHE 26 rue Grand Ferré 60126 LONGUEIL SAINTE MARIE

ACCEPTÉ que les parcelles ci-dessus intègrent le domaine privé de la commune dans un premier temps.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'incorporation de ces parcelles dans le domaine public dans un second temps.

AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

DELIBERATIONS

2019/35 Création d'une commission urbanisme
2019/36 Contrat PEC agent polyvalent scolaire et mairie
2019/37 Contrat PEC agent polyvalent service technique
2019/38 Modification des prix pour le paiement des repas par les professeurs de l'école
2019/39 Abandon de parcelles au profit de la commune des trottoirs rue des Vignes Blanches

Le Maire,
Eric BERTRAND

ALLAIRE Serge		HEMERYCK Gérard	
BERLEMONT Céline		LAME Ludovic	
BLANCHARD Bernadette		LECLERE Christian	
CARDON Sylvain		LESUEUR Jean-Claude	
CUGNET-WATTELET Brigitte		LORGNET Daniel	
DUHENNOIS Ludovic		MORVAN Hervé	
DURUSSEL Isabelle		MAUCLET Emilie	